

BUREAUX INTERNATIONAUX
RÉUNIS POUR LA PROTECTION
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE, SUISSE

BIRPI

UNITED INTERNATIONAL
BUREAUX FOR THE PROTECTION
OF INTELLECTUAL PROPERTY
GENEVA, SWITZERLAND

COMITÉ DE COORDINATION INTERUNIONS, SIXIÈME SESSION INTERUNION COORDINATION COMMITTEE, SIXTH SESSION

(Genève, 24-27 septembre 1968)
(Geneva, September 24 to 27, 1968)

PROJET DE RAPPORT

Composition et ouverture de la session

1. La sixième session ordinaire du Comité de coordination interunions des BIRPI (ci-après désigné "le Comité") s'est tenue à Genève du 24 au 27 septembre 1968.

2. Sur les vingt-sept membres du Comité vingt-cinq étaient représentés : Allemagne (République fédérale), Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Inde, Iran, Italie, Japon, Kenya, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Union soviétique. Les deux membres qui n'étaient pas représentés étaient le Cameroun et le Maroc.

3. Les six Etats suivants étaient représentés par des observateurs : Algérie, Canada, Cuba, Israël, Saint-Siège, Tchécoslovaquie.

4. La liste des participants est annexée au présent Rapport.

5. La session a été ouverte par le Président de la session précédente, M. Albrecht Krieger (République fédérale d'Allemagne).

Adoption de l'ordre du jour

6. Le Comité a adopté à l'unanimité l'ordre du jour de la session, tel qu'il figure dans le document CCIU/VI/12.

Election du nouveau Bureau

7. Le nouveau Bureau a été élu à l'unanimité comme suit : M. G.-L. de San (Belgique), Président, et MM. Naraghi (Iran) et François Savignon (France), Vice-Présidents.

8. Dr. Arpad Bogsch, Vice-Directeur des BIRPI, a exercé les fonctions de Secrétaire du Comité.

Activités des BIRPI depuis la dernière session ordinaire du Comité de décembre 1967

9. Le Comité a examiné les documents CCIU/VI/3, CCIU/VI/9 et CCIU/VI/13.

10. Le Directeur des BIRPI a annoncé que le Sénégal avait déposé son instrument de ratification de l'Acte de Stockholm de la Convention de Berne et de la Convention OMPI. En outre il a déclaré qu'il avait été informé par la Délégation soviétique que la ratification de la Convention OMPI avait été décidée par les autorités compétentes de l'Union soviétique et que les instruments seraient déposés dans les prochains jours.

11. Le Comité a pris note, en les approuvant, des rapports précités.

Rapport financier des BIRPI pour 1967

12. Le Comité a examiné le Rapport de gestion pour 1967 et le document CCIU/VI/4.

13. Aucune observation n'a été présentée sur le Rapport de gestion, qui a déjà été approuvé par l'Autorité de Surveillance, et d'autre part le Comité a pris note, en l'approuvant, du rapport figurant dans le document CCIU/VI/4.

Convention pour la protection des obtentions végétales

14. Le Comité a examiné et pris note, en les approuvant, des rapports figurant dans les documents CCIU/VI/5 et CCIU/VI/11.

Programme et Budget des BIRPI pour 1969

15. Le Comité a examiné les documents CCIU/VI/6 et CCIU/VI/10.

16. Droit d'auteur. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique a informé le Comité que son Gouvernement avait demandé au Président du Comité intergouvernemental du droit d'auteur, établi selon la Convention universelle sur le droit d'auteur, de convoquer ce Comité en session extraordinaire au début de 1969. Si le Comité permanent de l'Union de Berne tenait également une session extraordinaire à la même époque - ce qui apparaît hautement souhaitable et conforme aux décisions de décembre 1967 du Comité permanent et du Comité intergouvernemental du droit d'auteur (ci-après désignés "les deux Comités") - les sessions pourraient être tenues conjointement. Le Gouvernement des Etats-Unis envisage la possibilité d'offrir l'hospitalité des sessions conjointes à Washington. Les sessions conjointes des deux Comités pourraient mettre sur pied un groupe d'étude conjoint et déterminer son mandat avec pour mission d'examiner les problèmes d'ensemble découlant de la situation actuelle des relations en matière de droit d'auteur international, notamment à la lumière du Protocole de Stockholm de la Convention de Berne, des propositions de revision de la Convention universelle sur le droit d'auteur et de l'existence de deux Conventions administrées par deux Organisations.

17. Le représentant de la Suisse a déclaré que son Gouvernement était d'accord avec la marche à suivre proposée par le Gouvernement des Etats-Unis et qu'il demanderait la convocation desdites réunions.

18. Le représentant du Brésil a déclaré que son Gouvernement demanderait également la convocation desdites réunions.

19. Le représentant d'Israël a marqué son accord sur la nécessité de convoquer lesdites réunions et il a exprimé l'avis que les deux Conventions et leurs administrations devraient être fusionnées.

20. Le représentant de la France a marqué son accord sur la nécessité de convoquer lesdites réunions mais il lui a semblé qu'il était trop tôt pour fixer une date puisque celle-ci devrait être fixée seulement après que soit expirée la limite indiquée dans la circulaire des BIRPI pour les réponses concernant le Protocole de Stockholm et que les réponses puissent avoir été étudiées.

21. Les représentants du Danemark, de l'Espagne et du Japon ont marqué leur accord avec le plan exposé par le représentant des Etats-Unis. Le représentant du Japon a en outre déclaré que les sessions extraordinaires conjointes des deux Comités devraient être convoquées aussitôt que possible.

22. Le représentant de l'Italie, pays qui est également celui du Président des deux Comités, a déclaré que la proposition des Etats-Unis lui paraissait acceptable mais que la convocation des sessions extraordinaires conjointes ne pouvait être décidée avant que les exigences de procédure n'aient été satisfaites.

23. Le Directeur des BIRPI a déclaré que les résultats de la discussion justifiaient amplement qu'il demandât au Président du Comité permanent de l'Union de Berne de convoquer ce Comité en session extraordinaire, conjointement avec le Comité intergouvernemental du droit d'auteur, pour les buts indiqués et aux Etats-Unis si le Gouvernement américain offrait son hospitalité.

24. Le Comité a pris note, en l'approuvant, de la déclaration du Directeur.

25. Revision de l'Arrangement de Madrid sur l'enregistrement international des marques. Le représentant des Etats-Unis a exprimé un intérêt tout particulier pour les étapes proposées en vue d'une éventuelle revision de l'Arrangement de Madrid aux fins mentionnées dans le paragraphe 20 du document CCIU/VI/6. Les Etats-Unis appuient fortement ce point du programme des BIRPI et désirent participer activement dans les efforts qui seront faits pour réussir sa réalisation.

26. Loi-type sur les dessins et modèles industriels pour les pays en voie de développement (voir paragraphe 23 b) du document CCIU/VI/6). Répondant à une question du représentant de l'Australie, le Directeur des BIRPI a déclaré que - comme ce fut le cas pour les deux autres lois-type - il consulterait par écrit les Gouvernements de tous les pays membres de l'Union de Paris, autres que pays en voie de développement, sur le projet de loi-type. Les pays en voie de développement seraient consultés lors d'une réunion spéciale composée seulement de leurs représentants et de certaines organisations internationales.

27. Le Comité a exprimé à l'unanimité un avis favorable sur le projet de programme et de budget tel qu'il résulte des documents CCIU/VI/6 et CCIU/VI/10.

Questions concernant le personnel

28. Le Comité avait à sa disposition les documents CCIU/VI/7, CCIU/VI/8 et CCIU/VI/14.

29. Second Vice-Directeur. Le Directeur des BIRPI a déclaré que parmi les vingt-huit candidatures reçues par les BIRPI, son attention avait été retenue en particulier par les deux qui proviennent du personnel actuel des BIRPI - MM. Masouyé et Pfanner - et deux qui proviennent de l'extérieur - MM. Tcherviakov et Voyame. Dans le document CCIU/VI/8,

il a envisagé le choix de M. Tcherviakov pour les motifs indiqués dans ce document mais entre temps il a été informé que, pour des raisons personnelles, M. Tcherviakov ne pourrait occuper le poste que peut-être d'ici six mois ou plus et que, dans ces conditions, sa candidature devait être considérée comme retirée.

30. Le Directeur des BIRPI a alors déclaré qu'il désirait nommer M. Voyame comme Second Vice-Directeur. Celui-ci possède d'éminentes qualifications, il a fait une brillante carrière dans les questions internationales de propriété industrielle et de droit d'auteur, il a une longue expérience de l'administration gouvernementale et une personnalité qui conviendrait excellemment au poste en question.

31. Le représentant de l'Union soviétique a confirmé ce que le Directeur des BIRPI avait dit au sujet de M. Tcherviakov, ressortissant de l'Union soviétique. Il a déclaré que l'Union soviétique se réservait le droit de présenter dans l'avenir un candidat s'il se produisait une vacance à un niveau approprié (Vice-Directeur ou Directeur-Assistant) ou, bien si un nouveau poste à un tel niveau était créé ultérieurement, par exemple après l'entrée en vigueur de la Convention sur l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

32. Le représentant du Brésil, parlant également au nom des représentants de l'Argentine et du Mexique, a déclaré que si la candidature de M. Tcherviakov avait été maintenue il aurait dû s'y opposer car, si elle avait été acceptée, cela aurait signifié que les deux Vice-Directeurs auraient été des ressortissants de pays qui ne sont pas membres de l'Union de Berne, résultat qu'il ne pourrait admettre. Cette opinion a également été partagée par les représentants de la France et de l'Iran.

33. Après que les représentants de la France, de l'Italie et de l'Allemagne (République fédérale) aient appuyé les candidats ressortissant de leur propre pays et, après que les représentants de ces pays et de plusieurs autres aient prôné les mérites de M. Masouyé ou de M. Pfanner et déclaré qu'ils pouvaient appuyer leur nomination aussi, les représentants du Royaume-Uni, de l'Allemagne (République fédérale), des Etats-Unis d'Amérique, des Pays-Bas, de la France, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Autriche (dans cet ordre) ont exprimé leur grande satisfaction de l'intention du Directeur de nommer M. Voyame, dont ils ont tous souligné les qualifications et les mérites. Le représentant de la Suisse a exprimé l'appréciation de son Gouvernement pour la proposition du Directeur et pour l'appui qui lui a été donné.

34. Le Comité a décidé, par acclamations, d'émettre un avis favorable sur l'intention du Directeur des BIRPI de nommer M. Joseph Voyame, ressortissant de la Suisse, au poste de Second Vice-Directeur des BIRPI.

35. Possibilité de nomination de M. Masouyé à un poste de grade D/1. Le Directeur des BIRPI a déclaré que, sous réserve de l'accomplissement des formalités prévues par le Règlement du Personnel, il avait l'intention de nommer M. Claude Masouyé à un poste de grade D/1 et il a demandé l'avis du Comité.

36. Les représentants des pays suivants (dans l'ordre où ils ont parlé) ont rendu hommage au travail et à la personnalité de M. Masouyé et appuyé le projet du Directeur :
Allemagne (République fédérale), Union soviétique, Suède, Pays-Bas, Etats-Unis d'Amérique, Italie, Argentine, Royaume-Uni, Suisse, Espagne, Danemark, Roumanie, Pologne, Australie.
Le représentant de la France a exprimé les remerciements de son Gouvernement pour la proposition du Directeur et pour l'appui qui lui a été donné.

37. Le Comité a décidé à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur ledit projet du Directeur concernant M. Masouyé.

38. Autres postes de grade D/1. Le représentant de l'Allemagne (République fédérale) a déclaré qu'à son avis les postes de Chefs des Divisions de la propriété industrielle et du droit d'auteur devraient être reclassés en poste D/1. Ce point de vue a été partagé par les représentants de l'Autriche, du Brésil, de l'Italie et des Pays-Bas.

39. Le Directeur des BIRPI a répondu que, conformément au Règlement du Personnel, l'initiative dans de telles questions lui appartenait et que toute reclassification exigeait une intervention du Comité de classification. Les propositions lui ont semblé prématurées. Si les responsabilités et le personnel de ces Divisions augmentaient considérablement à l'avenir, par exemple celles de la Division de la propriété industrielle en raison du plan PCT, il soumettrait la question au Comité de classification.

40. Cette déclaration du Directeur a été notée par le Comité.

41. Répartition géographique du Personnel. Le Directeur des BIRPI a attiré l'attention du Comité sur les progrès faits durant ces derniers mois dans le recrutement de membres du personnel ressortissant de pays situés hors d'Europe : des ressortissants de l'Iran, du Pakistan et du Sénégal ont en effet été récemment recrutés.

42. Sous réserve des décisions rapportées aux paragraphes 34 et 37 ci-dessus, le Comité a pris note, en l'approuvant, du contenu des documents mentionnés au paragraphe 28.

Hommage à M. le Vice-Directeur Magnin

43. Le Vice-Directeur Charles-Louis Magnin se retirant à la fin de la présente année, plusieurs Délégations ont exprimé leur appréciation des services qu'il a rendus comme Vice-Directeur des BIRPI depuis 1948 / ce passage du rapport pourra être complété après la session de clôture_7.

Hommage à M. Woodley, Conseiller supérieur

44. M. Ross Woodley, Conseiller supérieur, prenant sa retraite cette année, plusieurs Délégations ont exprimé leur appréciation pour les services qu'il a rendus à la fois comme Chef de la Division de la propriété industrielle entre les années 1954 et 1966 et comme premier titulaire du poste, créé en 1966, de Conseiller supérieur pour les relations avec les organisations internationales / ce passage du rapport pourra être complété après la session de clôture_7.

Prochaine session du Comité

45. Le Comité a pris note que la prochaine session ordinaire était prévue pour la semaine commençant le 22 septembre 1969.

Comité de Coordination Interunions

LISTE DES PARTICIPANTS

ETATS MEMBRES DU COMITE

ALLEMAGNE (REPUBLIQUE FEDERALE)

M. A. KRIEGER

Ministerialrat

Ministère fédéral de la Justice

Bonn

M. R. SINGER

Leitender Regierungsdirektor

Office allemand des brevets

Munich

Mme E. STEUP

Regierungsdirektorin

Ministère fédéral de la Justice

Bonn

M. P. SCHÖNFELD

Premier Secrétaire

Délégation permanente de la République
fédérale d'Allemagne

Genève

ARGENTINE

M. L.M. LAURELLI

Secrétaire d'Ambassade

Délégation permanente de la République

Argentine

Genève

AUSTRALIE

Mlle J.H. BARNETT

Premier Secrétaire

Mission permanente d'Australie

Genève

AUTRICHE

M. T. LORENZ
Conseiller
Ministère fédéral du Commerce et de l'Industrie
Vienne

BELGIQUE

M. G.-L. DE SAN
Directeur général
Conseiller juridique
Ministère de l'Education nationale et de la Culture
Bruxelles

M. P. PEETERMANS
Secrétaire d'Administration
Service de la Propriété industrielle et commerciale
Ministère des Affaires économiques
Bruxelles

BRESIL

M. J.C. RIBEIRO
Deuxième Secrétaire d'Ambassade
Délégation permanente du Brésil
Genève

DANEMARK

M. T. LUND
Professeur à l'Université d'Aarhus
Risskov

ESPAGNE

M. A.F. MAZARAMBROZ
Chef du Registre de la Propriété industrielle
Madrid

M. F. UTRAY
Délégué permanent adjoint
Délégation permanente d'Espagne
Genève

ESPAGNE (suite)

Mme I. FONSECA-RUIZ
Secrétaire technique à la Direction générale
des Archives et Bibliothèques
Madrid

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

M. E.J. BRENNER
Commissioner of Patents
Washington, D.C.

M. H.J. WINTER
Assistant Chief
Business Practices Division
Department of State
Washington, D.C.

M. G.D. O'BRIEN
Assistant Commissioner of Patents
Washington, D.C.

FRANCE

M. F. SAVIGNON
Directeur
Institut national de la Propriété industrielle
Paris

M. R. LABRY
Conseiller d'Ambassade
Ministère des Affaires étrangères
Direction des Affaires économiques et financières
Paris

M. A. KEREVER
Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Ministère d'Etat pour les Affaires culturelles
Paris

HONGRIE

M. A. KISS
Vice-Président
Office national d'Inventions
Budapest

HONGRIE (suite)

M. J. BOBROVSZKY
Conseiller juridique
Office national d'Inventions
Budapest

INDE

M. K.K.S. RANA
Premier Secrétaire
Mission permanente de l'Inde
Genève

IRAN

M. M. NARAGHI
Directeur
Office d'enregistrement des sociétés
et de la Propriété industrielle
Téhéran

ITALIE

M. M. ANGEL-PULSINELLI
Inspecteur général
Ministère de l'Industrie
Rome

M. G. TROTTA
Conseiller juridique
Ministère des Affaires étrangères
Rome

M. G. GALTIERI
Chef du Bureau de la Propriété littéraire, artistique
et scientifique
Présidence du Conseil des Ministres
Rome

M. V. de SANCTIS
Avocat
Conseiller juridique de la Société italienne des
auteurs et éditeurs
Rome

JAPON

M. T. SAKAI
Premier Secrétaire
Délégation du Japon
Genève

M. T. SUZUKI
Conseiller
Délégation du Japon
Genève

KENYA

M. D.J. COWARD, C.M.G.
Registrar General
State Law Office
Nairobi

MEXIQUE

M. H. CARDENAS
Deuxième Secrétaire
Délégation permanente du Mexique
Genève

PAYS-BAS

M. J.B. VAN BENTHEM
Président du Conseil des Brevets
La Haye

M. W.M.J.C. PHAF
Chef de la Division des Affaires législatives
et juridiques
Ministère des Affaires économiques
La Haye

M. H.J.A.M. VROUWENVELDER
Chef de la Division de la Comptabilité
Ministère des Affaires économiques
La Haye

POLOGNE

- M. J. CIESIELSKI
Directeur du Cabinet
Office national des Brevets
Varsovie
- M. M. ZOLEDOWSKI
Chef de Section
Office national des Brevets
Varsovie
- M. J. DALEWSKI
Chef de la Section juridique
Office national des Brevets
Varsovie

PORTUGAL

- M. F. de ALCAMBAR-PEREIRA
Représentant Permanent du Portugal auprès
des Nations Unies
Mission permanente du Portugal
Genève
- M. L. PAZOS ALONSO
Secrétaire d'Ambassade
Mission permanente du Portugal
Genève

ROUMANIE

- M. C. MITRAN
Deuxième Secrétaire
Mission permanente de Roumanie
Genève

ROYAUME-UNI

- M. G. GRANT, C.B.
Comptroller-General
Office des Brevets
Londres
- M. I.J.G. DAVIS
Principal Examiner
Office des Brevets
Londres

SUEDE

M. G. BORGGÅRD
Directeur général
Office national des brevets et de l'enregistrement
Stockholm

M. C. UGGLA
Conseiller
Office national des brevets et de l'enregistrement
Stockholm

SUISSE

M. J. HUMBERT
Ambassadeur
Mission permanente de la Suisse
Genève

M. J. VOYAME
Directeur
Bureau fédéral de la Propriété intellectuelle
Berne

M. W. STAMM
Chef de Section
Bureau fédéral de la Propriété intellectuelle
Berne

M. A. COIGNY
Collaborateur diplomatique
Département politique fédéral
Berne

M. P. RUEDIN
Collaborateur consulaire
Département politique fédéral
Berne

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

M. Y.E. MAKSAREV
Président
Comité pour les inventions et découvertes
auprès du Conseil des Ministres de l'URSS
Moscou

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES (suite)

M. V.I. ILJIN
Chef adjoint
Division des Relations extérieures
Comité pour les inventions et découvertes
auprès du Conseil des Ministres de l'URSS
Moscou

M. Y.A. GYRDYMOV
Comité pour les inventions et découvertes
auprès du Conseil des Ministres de l'URSS
Moscou

OBSERVATEURS

ETATS

ALGERIE

M. S. BOUZIDI
Chef de Division
Office national de la Propriété industrielle
Alger

M. A. ABDELOUAHAB
Chef de Service
Office national de la Propriété industrielle
Alger

CANADA

M. F.W. SIMONS
Assistant Commissioner of Patents
Office des Brevets
Ottawa

M. J. CORBEIL
Deuxième Secrétaire
Mission permanente du Canada
Genève

(Observateurs) suite

CUBA

M. M. GARCIA INCHÁUSTEGUI
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Délégation permanente de Cuba
Genève

M. F. ORTIZ RODRIGUEZ
Premier Secrétaire
Délégation permanente de Cuba
Genève

ISRAEL

M. Z. SHER
Registrar of Patents, Designs and Trade Marks
Office des Brevets
Jerusalem

SAINT-SIEGE

Rév. Père H.-M. DE RIEDMATTEN
Observateur permanent du Saint-Siège auprès
des Organisations internationales à Genève
Genève

TCHECOSLOVAQUIE

M. M. VŠETEČKA
Chef du Département juridique et international
Office des Brevets et des Inventions
Prague

BUREAU DE LA REUNION

Président : M. G. DE SAN
(Belgique)

Vice-Présidents : M. M. NARAGHI
(Iran)

M. F. SAVIGNON
(France)

Secrétaire : Dr. A. BOGSCH (BIRPI)

BUREAUX INTERNATIONAUX REUNIS POUR LA PROTECTION DE LA
PROPRIETE INTELLECTUELLE (BIRPI)

Professeur G.H.C. BODENHAUSEN, Directeur
Dr. Arpad BOGSCH, Vice-Directeur
M. Ch.-L. MAGNIN, Vice-Directeur
M. R. WOODLEY, Conseiller supérieur
M. B.A. ARMSTRONG, Conseiller, Chef de la Division des
Finances et du Personnel
M. C. MASOUYE, Conseiller, Chef de la Division du Droit d'auteur
M. K. PFANNER, Conseiller, Chef de la Division de la
Propriété industrielle.